

Le 07 Octobre 2026,

Ce matin, alors que les personnels **étaient une nouvelle fois en ilotage**, un exercice en commun avec les sapeurs-pompiers a été organisé au 3^e étage du bâtiment A, suite à un scénario de feu dans la salle d'activité au fond de la courive. **Cet exercice a entraîné le blocage total de l'établissement.**

Sur le principe, **L'UFAP UNSa justice du CP de VLM** ne remet évidemment pas en cause l'intérêt de ce type d'exercice. Au contraire, ces mises en situation sont nécessaires pour préparer les personnels à faire face à des événements qui peuvent survenir en détention.

Mais encore une fois, c'est l'organisation qui pose problème !

Programmé à 11h30, en pleine distribution du repas, l'exercice a contraint les surveillants à mettre leurs missions en stand-by pendant plus d'une heure, jusqu'aux alentours de 12h30.

À l'issue, les agents ont dû reprendre leurs tâches avec des détenus qui, pour certains, ne comprenaient pas la situation et pensaient même avoir été oubliés.

De nouveau, **c'est le professionnalisme des personnels qui a permis d'éviter que la situation ne dégénère.** Ils ont su canaliser les tensions et terminer leur distribution sans incident.

Concernant les agents de journée, cette organisation a des conséquences directes sur leurs conditions de travail. Leur pause a été fortement réduite avant **d'enchaîner sur le service de l'après-midi.** Nous estimons qu'à minima, des dispositions auraient dû être prévues afin de garantir une véritable coupure dans des conditions respectueuses de leurs contraintes de service.

Pourquoi ne pas organiser ces exercices plus tôt dans la journée, à un moment où ils peuvent réellement être réalisés dans de bonnes conditions, sans perturber les missions essentielles des surveillants ?

L'objectif doit être la sécurité et le bon déroulement de la procédure, pas de permettre aux activités des détenus de se poursuivre au détriment des agents.

L'UFAP UNSa justice du CP de VLM le rappelle : **un exercice doit servir à préparer et protéger les personnels, pas à les mettre en difficulté !**

L'UFAP UNSa justice du CP de VLM demande que les prochains exercices soient **mieux anticipés et programmés sur des créneaux adaptés**, afin qu'ils soient réellement bénéfiques pour les personnels et ne viennent pas désorganiser la détention.

A.L secrétaire local adjoint de L'UFAP UNSa justice du CP de VLM.